

Un nouvel Ordre... pas si nouveau!

Par Louise-Marie Laporte, ocv

Réhabilité dans l'Église par le pape Paul VI en 1970 comme « état de vie consacrée » pour les femmes dans le monde qui y sont appelées par l'évêque, l'Ordre des Vierges consacrées (*Ordo Virginum*) vient des tout premiers siècles après Jésus Christ où il était vécu comme premier souffle de vie religieuse dans le monde. À partir de la création des différentes formes de vie monastique féminine, certains grands Ordres ont gardé le rite de la consécration qui a été ajouté à la profession monastique.

Aujourd'hui reprise dans l'Église pour les femmes dans le monde, cette forme de vie consacrée qu'est l'*Ordo Virginum* se vit en plein vent, c'est-à-dire en dehors d'une vie religieuse communautaire. Considérée comme femme « consacrée séculière », et prenant place dans la *Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique*, la femme qui reçoit du Seigneur cette grâce particulière d'une consécration virginale dans l'Église, relève de l'évêque et vit avec lui sa conformité dans l'obéissance par un lien sacré qu'on appelle le « propositum ».

Cette forme de vie religieuse est le lieu par excellence où chacune de nous est « épousée » par le Christ Jésus, Époux de son Église, dont l'évêque est le représentant. Elle est insérée ensuite dans l'Église de son milieu pour répondre à la mission de son Pasteur qui aujourd'hui appelle toutes les personnes consacrées du diocèse d'une manière spéciale à participer à la « pollinisation de l'Évangile » dans nos différents milieux de vie.

La vierge consacrée participe à cette pollinisation en rayonnant de tout son être la joie qui l'anime d'appartenir au Christ et le témoignage de sa vie de solitude certes, mais remplie du bonheur profond de vivre et de partager l'Amour qu'elle reçoit dans la prière, en mettant ses talents au service de son église paroissiale et partout dans les engagements de sa profession séculière dans le monde.

Notre témoignage est simple et se fait discret. Personnellement, je ne cite pas la bible ou ne clame pas ma foi dans les conversations. Mais je sens et je sais que mon témoignage de vie de vierge consacrée apporte parfois une différence dans la vie et la pensée de personnes de mon entourage. Certains qui avaient pris leur distance avec l'Église y sont retournés et ont retrouvé un sens à donner à leur vie. Je crois que c'est là la vraie mission d'une vierge consacrée dans l'Église : témoigner de l'Amour

unique de son Seigneur pour chacune et chacun de nous. Il est tout à fait possible et épanouissant de vivre toute sa vie avec le Christ comme le seul Amant de sa vie.»



Louise-Marie Laporte, ocv, et Mgr Christian Rodembourg, m.s.a.

Plusieurs années de formation et de réflexion sont exigées avant de recevoir la consécration. L'évêque doit faire enquête sur le passé de la personne pour s'assurer de son aptitude à vivre de cette vie qui demande un bon sens de l'équilibre puisque cette vie se déploie seule dans le monde et requiert la capacité de vivre son engagement à la virginité perpétuelle dans le monde et de s'autogérer au plan financier. La vierge consacrée demeure seule dans sa maison et participe au partage de ses richesses dans son Église locale.

Au nombre d'une cinquantaine au Québec, les vierges consacrées se rencontrent entre elles dans des retraites axées sur leur spiritualité sponsale. Actuellement dans notre diocèse, nous sommes deux vierges consacrées et une en cheminement vers la consécration. D'autres diocèses, tels ceux de Montréal et de Québec, comptent plusieurs candidates en voie de le devenir et qui rencontrent l'évêque régulièrement. Nous sommes plus de 5 000 vierges consacrées dans le monde. Afin de mieux nous connaître, je vous réfère au document de la *Congrégation pour les Instituts de vie Consacrée et les Sociétés de vie apostolique* : « *Ecclesiae Sponsae Imago* », notre nouvelle instruction sur l'*Ordo Virginum*, approuvé par Rome en 2018. Cette instruction trace les lignes d'orientation, précise les balises de notre vocation et définit qui nous sommes en tant que vierges consacrées à titre séculier dans l'Église d'aujourd'hui.